

Territoires et Cinéma

►► Novembre-Décembre 2019 ◄◄

UN PROGRAMME POUR 2020

ET SI LA CINEPHILIE AVAIT UN SIECLE ?



★ Première page et dernière page du n°1 de la revue « Journal du ciné-club », parue en janvier 1920

Le cinéma est né dans le berceau des arts forains, les arts forains se sont étiolés à côté d'une prospérité du cinéma. Tous les arts ont leurs passionnés mais tous ne sont pas dénommés pour leur passion. Comment s'appellent les amoureux de la sculpture, du ballet ? Si nous connaissons les bibliophiles et leur amour du livre, les cinéphiles sont-ils ainsi nommés pour leur amour de l'art cinématographique ou pour leur plaisir à se retrouver dans une salle de cinéma ? Pour tous les cinéphiles en tous cas, l'année 1920 a été marquée par deux dates essentielles. Tout d'abord la parution du « Journal du ciné-club » le 14 janvier 1920, hebdomadaire cinégraphique dont le Rédacteur en Chef était Louis DELLUC, qui a introduit dans la langue française le mot « ciné-club ». Ensuite, la reconnaissance du cinéma comme étant le 7ème art, grâce à la ténacité de Ricciotto CANUDO.

Au cours d'une rencontre nous aimerions interroger, chercheurs en histoire du cinéma, des journalistes spécialisés, des universitaires et bien sûr des animateurs de ciné-clubs pour prolonger et nourrir cette réflexion sur cent ans de cinéphilie. C'est cette démarche que nous entreprenons avec l'Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma, l'AFRHC.

C'est pourquoi nous nous aussi sommes entretenus de ce projet avec nos ami.e.s du Festival de La Rochelle. Nous pensons que cette démarche est justifiée dans le programme d'un festival « de cinéphiles » comme l'est le festival de La Rochelle depuis plus de 50 ans.

Nous reviendrons sur ces questions au cours de nos prochains numéros, mais pour amorcer le débat vous trouverez en **page 3** ★ le fac-similé d'un article évocateur du premier numéro du « Journal du ciné-club » intitulé « **Le Snobisme prouvera que le Cinéma est un art** ».

ET TOUJOURS « CINEMA ET EGALITE DES TERRITOIRES »

Nous aborderons en 2020 une nouvelle phase dans le déroulement de cette action. Après avoir étudié la présence (et l'absence) des salles de cinéma dans les communes, nous avons pu constater les disparités que nous avons publiées dans nos précédents numéros. La conclusion de cette étude est, d'une part qu'au-delà de 10000 habitants toutes les communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma. En revanche la situation est différente pour les communes entre 5000 et 10000 habitants, puisque seules 370 d'entre-elles sont équipées alors que l'on compte environ 2000 communes dans cette tranche de population. Certes chaque situation doit être examinée, car toutes les communes présentent des situations très différentes : présence d'un multiplexe, proximité d'une salle dans une autre commune limitrophe, etc... Il n'en est pas moins vrai qu'avec une population comparable certains Départements ont peu de communes équipées. Comme nous l'avons déjà indiqué, 37 d'entre eux ne comptent que 12 ou moins de 12 communes dans ce cas, alors que d'autres une quarantaine. Les taux de fréquentation en découlent, variant en 2018 de 1,10 à 4,06, hors Paris bien sûr.

Nous reproduisons la carte actualisée issue de «La Géographie du cinéma 2018» parue en septembre dernier, et consultable sur le site du CNC

« Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. »



★★ LE CINEMA D'HIER ET D'AUJOURDHUI ★★

FESTIVAL CANNES 1939

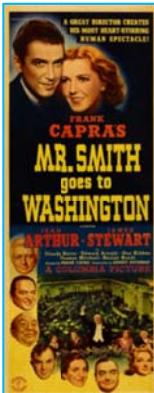
A ORLEANS

En écho à la présentation faite dans le dernier numéro :

Le jury, présidé par Amos Gitaï, a remis son palmarès le samedi 16 novembre. Cette soirée clôturait pour les Orléanais, et pas qu'eux, six jours riches en découvertes, mais aussi en émotions. Ce sont 30 films de la sélection prévue en 1939 qui ont été proposés. La présentation de chaque œuvre par des professionnels et historien du cinéma au public, en amont de chaque projection, a fait la force de ce festival.

★★ LE PALMARES ★★

★ LE GRAND PRIX JEAN-ZAY CANNES 1939 : *Monsieur Smith au Sénat*, de Frank Capra



Pyriev et Irene DUNNE dans *Elle et lui*, de Leo McCarey

★ LE PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE : James STEWART dans *Monsieur Smith au Sénat*, de Frank Capra et Harry BAUR dans *L'Homme du Niger*, de acques de Baroncelli

★ LE PRIX DU SCENARIO : *Mado-moiselle et son bébé*, de Garson Kanin

★ LE PRIX TECHNIQUE : *Le Magicien d'Oz*, de Victor Fleming

★ LE PRIX DE LA MENTION HISTORIQUE : *La Grande solution*, de Hugo Haas

★ LE PRIX SPECIAL : *Alexandre Nevski*, d'Hugo Haas

★ LES PRIX DU JURY LYCEEN : *Monsieur Smith au Sénat*, de Frank Capra, *L'Enfer des anges*, de Christian Jaque et *Le Magicien d'Oz*, de Victor Fleming

★ LE PRIX DU PUBLIC : *Pacific Express*, de Cecil B. DeMille

Vous pouvez accéder sur le site du Festival à un travail très intéressant de présentation des films. En effet une trentaine de fiches est en ligne (résumés, analyses, génériques, extrait de presse) consultables

sur :<https://www.festivalcannes1939.com/les-films>

RETOUR SUR LA ROCHELLE 2019

«Territoires et Cinéma» a préparé cette **rencontre** avec le concours de l'équipe qui anime à Paris dans le 14ème arrondissement l'association «Paris 14e, territoire de cinéma», bon exemple d'une coopération entre des Ciné-clubs et des Ciné-quartier agissant auprès de salles du 14ème. Cette coopération a permis la réalisation en 2018 d'un premier festival «Les Voisins du 14e font leur cinéma», et en 2019 un second autour de Jean Rouch.

Car le 14ème arrondissement est aussi un territoire d'élection pour le cinéma. En 2018, le Centre National du Cinéma (CNC) s'est installé dans le 14e, boulevard Raspail. Est-ce un hasard ? Ce territoire du sud de Paris a offert des lieux de tournage à des films emblématiques, a accueilli des cinéastes célèbres, et continue d'offrir une dynamique aux amoureux du cinéma.

Le thème principal de la rencontre était « *Peut-on encore restreindre la définition de ce qu'est une œuvre de cinéma au seul critère de sa projection en salle ?* » Bien entendu un tel débat ne saurait être réglé à l'aide d'une unique rencontre ! Il doit être ouvert par une réflexion préalable. Car tous ces problèmes sont bien sûr à traiter dans le cadre de l'ère numérique dans laquelle nous vivons aujourd'hui, avec la généralisation d'écrans de toutes formes et de toutes tailles. L'importance de l'image et les conditions dans lesquelles elle est perçue par le spectateur ont aussi une grande importance.

C'est pourquoi nous avons fait appel pour ouvrir ce débat à **NICOLAS TILLY**, graphiste et artiste des nouveaux médias, enseignant à l'Ecole Supérieure d'Art et de Design –ESAD d'Orléans.

Vous pouvez accéder à une captation sonore de son introduction au débat via notre site rubrique « Nos rencontres »

<https://territoires-cinema.fr/category/nos-rencontres/>



Et découvrir les travaux de **Nicolas TILLY** sur son site: <http://nicolastilly.fr/>

RENCONTRES DE L'ARP

Dijon 6 au 8 nov. co-Présidents Jeanne Herry et Cédric Klapisch

En compte rendu de ces deux journées de débat on retiendra deux phrases des co-Présidents : « *Il n'est pas envisageable de ne pas se battre pour défendre le modèle d'exception culturelle* », dixit Jeanne Herry, et « *faire des économies, c'est juste faire l'économie de la culture* », dixit Cédric Klapisch. Concernant l'audiovisuel public les participants étaient d'accord pour réaffirmer sa mission culturelle, la pérennité d'une redevance dédiée annoncée par le Ministre Franck Rieser, la confirmation d'un montant de 60 M€ pour le cinéma de la part de France Télévisions, l'affirmation d'une pratique vertueuse du droit moral par le service public. L'engagement d'Arte à ne pratiquer un replay de 90 jours qu'avec l'accord préalable de la profession va dans le bon sens, comme le principe d'une présence de deux créateurs au sein du directoire de la nouvelle holding. L'ARP propose d'élargir l'assiette de la redevance audiovisuelle à l'ensemble des foyers fiscaux, permettant de diminuer le montant de la redevance payé par le contribuable et qui permettrait ainsi d'augmenter les ressources du service public. Beaucoup de points débattus n'ont pas vu se dégager de décision commune forte. Nous citerons :

- La régulation des plates-formes : des choix définitifs doivent être faits. Le minimum garanti par abonné, qui nous paraît incontournable, simple et lisible, est toujours en balance avec le chiffre d'affaire...

- La mise en place de ressources suffisantes pour le développement, autorisant la prise de risque vertueuse, en améliorant la lisibilité des aides,

- Si la confirmation de la neutralité technologique comme élément indissociable de la loi, la non mutualisation cinéma et audiovisuel, la réaffirmation par le ministre du droit moral et de l'indépendance de la production, l'impossibilité de rachat de catalogue d'œuvres françaises par un groupe étranger pourraient faire l'unanimité. Beaucoup attendent son inscription claire dans la loi avant d'applaudir.

Un réel désaccord avec les représentants du CNC et du ministère est apparu concernant la publicité pour le cinéma à la télévision. Sans garantie de salubrité concurrentielle, elle sera dommageable à la profession.

D'autres nouvelles de l'ARP sur www.territoires-cinema.fr

• Déclaration de soutien à Adèle Haenel • Engagement contre toute forme de violence sexuelle • Signature de la Charte du Collectif 50/50 pour l'inclusion dans le cinéma et l'audiovisuel .

COMME ANNOUNCE EN PAGE 1, VOICI LE FAC-SIMILE D'UN ARTICLE EVOCATEUR DU PREMIER NUMERO DU « JOURNAL DU CINE-CLUB ». OU COMMENT FACE A DES INTELLECTUELS MEPRISANTS, LES CINEPHILES IMPOSERONT LE 7EME ART.

Le Journal
du Ciné-Club

Le Snobisme prouvera que le Cinéma est un art

En causant avec un ami — un délicat et raffiné critique d'art — je raconte incidentement, que je suis allé la veille au cinéma, je nomme un film. Mon ami me répond qu'il l'a vu, lui aussi. Je lui demande s'il est un habitué de l'écran ; je constate qu'il fréquente le cinéma, y prend grand plaisir, s'intéresse à la technique de l'art. Il ne m'en avait jamais rien dit.

Les hommes raffinés, cultivés, qui ont le goût du cinéma s'ignorent les uns les autres ; ils s'ignorent eux-mêmes. Il leur manque de faire partie d'une conscience collective. Il leur manque — c'est une autre manière d'exprimer la même idée — d'avoir un snobisme à suivre.

Car un snobisme est un milieu peut-être indispensable à l'élosion d'une nouvelle forme d'art. A-t-on jamais osé dire que la pure beauté d'une œuvre est éclatée par elle-même, par sa seule vertu, sans choréphées, sans coryphées ? *Hernani* a-t-il triomphé sans quelques gilets pourpre et les petits papiers marqués *hurro* ? Qu'est-ce que le *Parnasse contemporain* ? Plus près de nous, qui n'a mesuré l'influence exercée sur le développement du wagnérisme par la *Revue magnétisme* ?

Mais que faut-il pour constituer un snobisme ? De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Et du parti-pris, un parti-pris truculent, systématique, agaçant, inintelligent, volontairement inintelligent — entre nous, nous pourrons rire — de tout ce qui n'est pas la forme exaltée. Ne soyez pas modestes et timides, apôtres de l'écran. Proclamez votre culte, compétez-vous du regard, serrez-vous les coudes. Coiffez-vous d'œillères, rétrécissez vos idées, comme il sied quand on passe à l'action. Renversez les points de vue : accordez que le théâtre, malgré tant de lacunes, peut atteindre parfois aux effets du cinéma ; que le roman, tout empêtré qu'il est parmi les conventions et les papillonnements de ce qu'on appelle le style, est susceptible d'être phlogénique, et par là supportable ; que la musique constitue un agréable condiment pour un beau film...

Devant une attaque aussi vigoureuse, l'homme averti, le sage ennemi hésitera. Il soupçonnera une force cachée, craindra d'avoir parlé trop haut, trop vite. Profitez de ce premier succès, poursuivez votre charge ! Il faut que dans cinq ans M. Vincent d'Indy déclare « qu'il a toujours pensé que le cinéma contenait de grandes possibilités artistiques ». Et magnaniment on voudra bien oublier ses malencontreuses déclarations.

Ainsi, nous disposerons du « sage ennemi ». Reste, et c'est plus grave, le maladroit ami, le lanceur de pavés, l'adversaire inconscient et redoutable du cinéma : l'abonné.

Rien d'un ours. La métaphore ne se suit pas, la branche animale est mal choisie. L'ours — surtout lorsqu'il est noir — il s'inonde de lait —

— Soyez snob ! recommande M. Landry aux cinégraphistes. Il n'y a pas d'autre moyen de s'imposer aujourd'hui !

est une bête éminemment phlogénique. Tirons notre exemple d'oursin plus petit. Qui ne connaît la littérine ?

On sait que ce mollusque — si ce n'est pas un mollusque, c'est tout comme — se promène rythmiquement en suivant la marée, montant, descendant sur la grève avec le flux et le reflux. Quand on la met à sec, elle continue mécaniquement sa promenade selon les mêmes alternances...

Un certain nombre de littérines hommes en combinent les salles de cinéma. Ils y vont régulièrement, les uns le mardi, d'autres le jeudi, d'autres le dimanche, avec femmes, enfants, bonnes. Devant eux, Charlie tangue, Pearl White dompte des pieuvres, Hayakawa répand la terreur. N... l'ennui, la chrysalide émerge du papillon, ou le contraire, le fleuve descend de la montagne, le bateau escalade le chantier de construction... rien n'y fait ; au jour préfixé, les visages connus reparaissent : c'est l'abonné : c'est l'ennemi.

On se rappelle la baine sarouche avec laquelle le bon Sarcey attaqua les abonnés du mardi. Ne parlons que pour mémoire de ceux de l'Opéra. Au cinéma, l'abonné, pour n'exister que de fait, n'est pas moins redoutable. Grâce à lui, les innombrables films passent devant une salle pleine d'avance, et les bons disparaissent à tout jamais, ensevelis dans un gosse : on ne peut pas dire que l'abonné tue le cinéma, il le fait vivre — comme l'élevant la volaille — l'engraisse et le paralyse.

Heureux Corneille, heureux Racine, heureux Molière, que tant d'imbéciles seraient si contents de pouvoir mépriser ! mais ils n'osent, et où en serions-nous, s'ils pouvaient oser ! Heureux Wagner, heureux Franck, heureux Debussy, heureux d'Indy — soyons sans rancune — que, d'après leurs adversaires, on n'applaudissait que pour avoir l'air de comprendre ! Heureux public, qui, à force d'avoir l'air, a fini par comprendre véritablement des œuvres qui auraient pu éternellement lui rester fermées ! Hélas ! ce n'est pas au cinéma que le public aurait de telles craintes. Il ne cherche pas à avoir l'air : il est bien sûr de lui-même, bien certain qu'il comprend toujours, que ce qu'il ne comprend pas est idiot. Oh ! la saine inconscience des jugements qu'on entend autour de soi et les rires sans réserve qui voient le côté ridicule de toute idée originale !

La formation d'un snobisme aura pour heureux effet de troubler cette sérénité malfaisante. L'abonné, dont la conscience collective est, si l'on osa ainsi dire, subconsciente, informulée, se sentira mal à l'aise. Il se demandera : « Eh si pourtant... » — ce dont bientôt il permet à tout progrès d'être épargné d'abord, de triompher ensuite. Il n'osera rire, il grognera au fond du cœur, puis il dira comme les initiés, et son fils comprendra !

L. LANDRY.



LE PRIX LOUIS DELLUC 2019

« JEANNE » de Bruno DUMONT remporte le **prix Louis-Delluc 2019**. Composé d'une vingtaine de critiques et personnalités mais aucun réalisateur ou technicien de cinéma, le jury, présidé par l'ancien Président du Festival de Cannes, Gilles JACOB, a également récompensé, dans la **catégorie « premier film »**, « **VIF ARGENT** » de Stéphane BATUT.

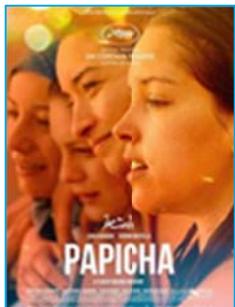


La guerre, la guerre.... En ces temps où la violence se cache aussi derrière les mots la guerre est partout même dans la VOD !!! Un hebdomadaire a choisi de titrer : «la guerre de la VOD est déclarée » tout cela pour parler de l'arrivée d'une nouvelle plateforme de diffusion VOD lancée cette fois par Apple. Il serait plus sérieux de parler de concurrence pour prélever sa part du gâteau : on parle d'un milliard d'abonnés aux services de vidéo en ligne d'ici 4 ans. Concurrence dans les prix, concurrence dans les séries, concurrence chez les auteurs qui vont au plus offrant. Pour promouvoir la plate-forme l'inventivité est au rendez-vous : premiers mois gratuits, tarif réduits au début...Des procédés éprouvés ! Et le spectateur quel rôle lui est dévolu ? Nous le savons tous : payer mais il a le choix entre : Netflix, Amazon Prime Vidéo, OCS Go, Canal +séries, Ciné/Séries canal+, SFR Play Apple TV+ (dernière avant l'arrivée de Disney+ et de Salto courant 2020).

Une autre guerre, en coulisse... Juillet 2019, les cinémas Art et Essai de Lille (Métropole et Majestic) sont cédés au circuit UGC. Il n'y a donc plus d'exploitation Art et Essai indépendante dans l'une des plus grandes agglomérations françaises. Septembre 2019, dans La Géographie du cinéma 2018, le CNC publie une statistique qui confirme que la part de marché nationale des films Art et Essai avoisine les 20 %, et plus de 40 % sur le marché parisien. Difficulté d'accès aux films porteurs Art et Essai, concentration dans l'exploitation : tout cela n'est guère nouveau. Ici aussi c'est "la guerre" mais cette fois entre la grande exploitation et la moyenne ou petite exploitation. La devinette du jour c'est "qui va gagner ?....

Films de femmes

Trois films remarqués en projection à Cannes ont été réalisés par des femmes peut être une autre façon d'évoquer les rapports femmes / hommes. «Les Hirondelles de Kaboul» réalisé par Zabou BREITMAN et Éléa GOBBE-MEVELLEC. (Adapté du roman à succès de Yasmina KHADRA) ; «Portrait de la jeune fille en feu», 4ème film de la réalisatrice Céline SCIAMMA et «Papicha» de Mounia MEDDOUR ces trois films attirent un public nombreux et font jouer un bouche à oreille positif, ils approchent, à eux trois, le million d'entrées. Soulignons que plus de 25 % des entrées de ces films ont été enregistrées à Paris. Un chiffre qui montre les écarts parfois considérables des pratiques cinématographiques des Français, au sein même de l'Art et Essai, sur l'ensemble du territoire.



**PASSEZ TOUS DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE,
ON SE RETROUVE EN 2020, VOICI D'AILLEURS ANNONCES
LES TOUS PREMIERS FESTIVALS DE L'ANNEE :**



Premiers plans d'Angers

Le festival se déroulera du 17 au 26 Janvier 2020 pour sa 32ème édition. Le jury sera présidé par Juliette BINOCHE et le jury des courts métrages par Claude BARRAS (réalisateur suisse) programme est disponible sur :

<https://www.premiersplans.org/festival/>



Festival de Clermont-Ferrand

Le festival international du court métrage se déroulera du 31 janvier au 8 Février 2020 et le marché du court métrage se déroulera du 3 au 6 Février 2020. Les accréditations professionnelles sont ouverte, programme disponible sur : <https://www.clermont-filmfest.org/>



CINÉ JUNIOR A 30 ANS !

DU 22 JANVIER AU 4 FEVRIER 2020

22 VILLES ET 38 LIEUX EN VAL-DE-MARNE, 13 SALLES HORS LES MURS EN ILE-DE-FRANCE !

Nous sommes toujours heureux de saluer la longévité des initiatives qui permettent de diffuser la culture par le film, et la culture cinématographique tout simplement. Nous vous invitons bien sûr à consulter le site pour découvrir la sélection, le programme des rencontres professionnelles et le jury : <https://cinemapublic.org/festival-cine-junior-.html>

« L'association Cinéma Public organise chaque année depuis maintenant 30 ans le Festival international de cinéma jeunes publics CINÉ JUNIOR (...) Le but de cette association est de promouvoir un service public exigeant en matière de diffusion et d'exploitation cinématographique. Le Festival Ciné Junior a pour ambition de permettre aux enfants et adolescents val-de-marnais de découvrir des films français et étrangers de qualité (des inédits ou des œuvres plus anciennes dont les cinémas ne peuvent plus disposer facilement) et d'aider concrètement la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune public. »